



## APPLICATION

Conçu spécialement pour le nettoyage des ouvrages de décantation avec surverse.

## AVANTAGES

- Réduit de façon importante les frais liés au nettoyage du canal de collecte situé à la périphérie des bassins.
- En maintenant constant la propreté de ce collecteur, on évite ainsi la pollution importante causée par les nettoyages ponctuels nécessaires à l'élimination périodique des algues et dépôts.
- De plus, ces opérations de nettoyage nécessitent généralement la mise en oeuvre de moyens lourds (camion hydro cureur, haute pression...) et monopolisent du personnel pour des tâches peu valorisantes.

## CONCEPTION / PRINCIPE

Le chariot à brosses rotatives AUTOBROSSE est tracté dans le canal par le pont racleur tournant grâce à un système mécanique (bras ou chaîne) adapté et fourni avec l'équipement. Une simple prise de courant (400 V Triphasé 2A) permet d'alimenter les motoréducteurs de rotation des brosses cylindriques qui sont bien plus efficaces que le simple balai parfois utilisé.

Les deux moteurs basse puissance (0.18 kW) fonctionnent en continu, et pour réduire la consommation électrique, il est possible de ne les mettre en service que quelques jours par mois afin d'obtenir un nettoyage complet. Le reste du temps, le simple passage des brosses tractées par le pont suffit à éviter l'accumulation de dépôts.

Les seules pièces d'usure de ce système sont les brosses qu'il sera nécessaire de remplacer environ chaque année, dès lors que le système de rattrapage d'usure sera arrivé en bout de course. Cette opération est très simple et ne demande que quelques minutes.

Le châssis mécano-soudé est réalisé en acier inoxydable, les brosses sont en matière plastique et l'ensemble de la visserie est en inox. Ces matériaux confèrent une très bonne tenue à la corrosion à cet équipement. Les moteurs électriques sont protégés par des disjoncteurs avec commande marche/arrêt intégrés dans des boîtiers plastiques IP55 fixés sur le châssis.

# INFORMATIONS TECHNIQUES



> Plan à titre d'exemple

